

LYON UNIVERSITAIRE

UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAÎSSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An 7 fr.
Six Mois 4 »

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

PRÈS LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Téléphone 15-39

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Téléphone 15-39

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur
DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

Croître ou Disparaître

« Croître ou disparaître », tel est le titre d'un beau livre publié récemment par M. Deherme. Il renferme un avertissement auquel les premiers chiffres connus de notre dernier recensement donnent une redoutable actualité.

M. André Lichtenberger écrit, à ce propos, dans l'Opinion :

Notre natalité qui, dans la période de 1877 à 1879, était encore de 24,5 pour mille, est tombée de 1904 à 1906 à 20,9 pour mille et est maintenant de 19,6. Il naissait en France, en 1875, 950.000 enfants; en 1909, il n'en est plus que 770.000. Malgré la diminution de la mortalité, elle s'est parfois trouvée supérieure dans ces dernières années au nombre des naissances.

On allègue que, dans tous les pays, se dessine un mouvement analogue. La natalité décroît au fur et à mesure qu'augmente le bien-être. L'observation est exacte. Mais combien partout, sauf dans quelques États du nouveau monde et des antipodes, elle demeure supérieure à la nôtre!

De la période de 1877-1879 à celle de 1904-1906 le coefficient de la natalité a passé en effet :

Pour l'Allemagne ... de 39,3 0/0 à 34
Pour l'Angleterre ... de 35,4 0/0 à 27,4
Pour la Belgique ... de 31,6 0/0 à 26,3
Pour la France ... de 24,5 0/0 à 20,9

Et comme, chez les autres nations, la mortalité a diminué encore plus que chez nous, nous en arrivons à la constatation suivante : En 1909, l'Europe s'est accrue de 800.000 Allemands, 500.000 Anglais, 400.000 Autrichiens, 350.000 Italiens. Elle a été « diminuée » de 30 à 40.000 Français.

Sous Louis XIV, la population de la France représentait 30 % de celle des grandes puissances européennes; 25 % à la veille de la Révolution; 21 % après Waterloo; 15 % en 1872; 11 % aujourd'hui. Au début du XIX^e siècle, la France venait au deuxième rang comme nombre d'habitants; elle est aujourd'hui au cinquième. Dans vingt ans il y aura deux Allemands pour un Français.

Ce n'est pas seulement le chiffre brut de la population qui est affaibli, c'est la qualité moyenne : « La France, remarque M. de Foville, est devenue plus riche en vieillards et plus pauvre en adolescents que tous les autres États européens. »

Au jour des conflits militaires, elle aura moins de soldats et s'offrira comme une proie tentante. Dans les conflits économiques quotidiens, elle est défavorisée. Sa force d'expansion et de production est diminuée. A l'extérieur, 4.000.000 d'Allemands répandus dans tous les pays prolongent l'Allemagne à travers le monde : il n'y a pas 500.000 Français pour leur tenir tête.

L'état stagnant de notre population, aggravé par ce fait qu'il est dû uniquement à la faiblesse de notre natalité (le coefficient des mariages et celui de la mortalité sont normaux) est dénoncé comme le facteur principal de notre décadence. Il est à vrai dire le seul qu'il convienne de prendre au sérieux : reconnaissons qu'il est proche d'être tragique.

Il n'y a pas si longtemps qu'on s'en doute. Au milieu du siècle dernier encore, c'était une opinion reçue que la disette des subsistances résultait d'un excédent de population étant beaucoup plus redoutable pour un État. Stuart Mill écrivait : « On ne peut guère espérer que la mortalité fasse des progrès tant qu'on ne considérera pas les familles nombreuses avec le même mépris que l'ivresse ou tout autre excès corporel... » En 1833, un préfet de l'Allier signalait, « par circulaire », la limitation du nombre des enfants comme le meilleur moyen d'augmenter le bien-être. Thiers vantait l'exemple donné par « les sages populations de la Normandie ». La ville de Versailles allouait en 1852 une prime de mille francs pour encourager la stérilité volontaire des pauvres. Et, sous le second Empire, un fonctionnaire disait : « Il y aura toujours trop d'enfants. »

Nous nous apercevons aujourd'hui, en général, qu'il avait tort. Le vieux malthusianisme, d'ailleurs de caractère avant tout moral, a fait son temps. Mais il faut bien reconnaître qu'un

néo-malthusianisme, beaucoup plus dangereux, semble, au moment même où presque l'unanimité des sociologues montre la gravité du mal, faire parmi nous de singuliers progrès. La stérilité volontaire, ce n'est pas seulement l'industrie honteuse des avorteurs qui la pratique; on prétend nous en faire l'apologie au nom du droit à « la génération consciente ». Elle trouve dans les milieux « avancés » une faveur croissante. Dans les Bourses du travail, on prêche la « grève des ventres ». Beaucoup de journaux corporatistes publient des annonces abortives à peine déguisées. Dans des loges maçonniques, on proclame le droit à l'avortement et on réclame la suppression de l'article 317 du Code pénal visant la répression de ce crime. Une alliance occulte s'établit entre certaines doctrines socialistes, anticléricales, féministes, pacifistes et malthusiennes; il y manque le végétarisme et l'esperanto.

M. Deherme fait justice avec éloquence de ces monstruosités :

« L'avenir, écrit-il, est aux peuples féconds, — en hommes et en richesses. On ne l'est pas en richesses, d'ailleurs, si on ne l'est pas en hommes... Le progrès est l'épreuve des races. Seules survivent celles qui montent leur survie et leur génie à sa hauteur. Le repos est mortel. Celui qui s'arrête est renversé par les plus courageux. La terre est aux énergies qui savent la mettre en valeur. La vie n'est que pour ceux qui l'aiment de tout cœur. L'idéal humain — ô francs-maçons et néo-malthusiens! — ne peut être un rêve de goret. »

« Le suicide d'une nation, conclut-il, est un crime contre l'humanité. L'humanité a besoin de la France. »

Mais est-ce bien suicide ? N'y a-t-il pas là une fatalité ethnique contre laquelle il serait vain de lutter ?

Les faits permettent de répondre : non. Au Canada, la race française est une des plus prolifiques du monde; et en France même, selon les témoignages médicaux les plus sûrs, les quatre cent mille naissances qui nous manquent ne nous manquent pas en vertu de je ne sais quel épuisement mystérieux de la race : c'est l'industrie criminelle des avorteurs qui en frustre la patrie.

La vérité est celle-ci : A mesure qu'un peuple quelconque progresse en civilisation, il a une tendance naturelle à la fois à se raffiner et à « se laisser aller ». « Le développement de la race en nombre, dit Arsène Dumont, est en raison inverse du développement individuel en valeur ou en jouissance. » Le goût du bien-être, celui de l'épargne, une certaine intellectualité, l'exagération même de l'individualisme et des sentiments affectifs engagent à la restriction de la natalité. Point de milieu social plus porté à y incliner qu'une démocratie où s'est affaibli l'esprit religieux.

Il est possible de ne pas s'alarmer outre mesure de cette tendance lorsqu'elle demeure dans certaines limites. Au point où nous en sommes, la question n'est plus possible. Sauf aux yeux qui ne veulent point voir, l'évidence s'impose. C'est notre vie nationale elle-même qui est en jeu. Il faut que notre population s'accroisse — ou disparaisse.

NOS FACULTÉS

FACULTÉ DE DROIT. — Lundi prochain 1^{er} mai, à 8 heures et demie du soir, M. le professeur Bouvier continuera, dans une salle de la Faculté de Droit, son cours public sur les finances municipales.

Le professeur étudiera « l'impôt sur la plus-value immobilière ».

Les votes récents de la loi anglaise et de la loi de l'Empire allemand du 14 février 1911 sur cette sorte d'impôt rendent le sujet particulièrement actuel.

FACULTÉ DES LETTRES. — Nous sommes heureux d'apprendre la promotion au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. S. Charléty, directeur général de l'Enseignement à Tunis. M. Charléty qui, plusieurs années, professa au Lycée, puis à la Faculté des lettres de Lyon, a laissé dans le monde universitaire les meilleurs souvenirs.

C'est à lui qu'on doit la création de la

« Revue d'histoire de Lyon », où la vie de notre cité fut, on peut le dire, étudiée pour la première fois avec une rigoureuse méthode scientifique et qui compléta son brillant enseignement. Au savant comme à l'administrateur, « Lyon Universitaire » adresse ses cordiales félicitations.

Université de Dijon

Par décret en date du 10 avril courant, M. Abel Rey, docteur ès lettres, chargé d'un cours de philosophie à la Faculté des lettres de l'Université de Dijon, est nommé, à partir du 1^{er} avril 1911, professeur de philosophie à ladite Faculté.

— Une session d'examen pour l'obtention du diplôme supérieur d'œnologie a eu lieu, le 8 avril, à l'Institut régional œnologique et agronomique de Bourgogne, 14, avenue Victor-Hugo : 13 candidats s'étaient fait inscrire. 10 se sont présentés. 2 ont été ajournés à la suite des épreuves écrites. 8 ont été déclarés admissibles aux épreuves orales. 7 ont été définitivement admis.

LES ÉTUDIANTS SOUS les DRAPEAUX

La circulaire de M. Berteaux, du 25 mars 1911, au sujet des étudiants sous les drapeaux, est abrogée. Celle du 8 mars est complétée comme il suit :

A titre exceptionnel et transitoire, et sur l'avis favorable de M. le ministre de l'Instruction publique, les militaires pour compléter leurs inscriptions, de manière à pouvoir passer leurs examens de fin d'année; mais il est bien entendu que cette tolérance s'applique seulement à l'année 1910-1911.

Rien ne s'oppose, par contre, à ce que chaque année les militaires nouvellement incorporés se présentent, à la section d'octobre-novembre, suivant leur incorporation, à des examens universitaires précédés d'inscriptions, à condition qu'ils justifient de ces inscriptions avant leur incorporation.

Il en sera de même pour les examens universitaires non précédés d'inscriptions.

Les militaires sous les drapeaux ne pourront être admis à la session d'octobre-novembre, suivant leur incorporation. Quant aux examens et concours autres que les examens universitaires, les militaires sous les drapeaux pourront être autorisés à s'absenter pour les subir, à quelque époque que ce soit, sous la réserve expresse qu'ils ne bénéficieront d'aucune faveur spéciale pour la préparation de ces examens et concours, laquelle ne devra, d'aucune façon, porter préjudice à leur instruction militaire. Les permissions ainsi données devront compter dans les trente jours de permission que la loi permet d'accorder pendant les deux ans de service.

L'Enseignement secondaire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS ET DE LANGUES ANCIENNES.

L'assemblée générale de la Société des professeurs de français et de langues anciennes de l'enseignement secondaire public a eu lieu le 21 avril 1911, au lycée Louis-le-Grand, sous la présidence de M. Henri Bernès, professeur au lycée Lakanal, et membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

L'ordre du jour comportait tout d'abord l'élection du bureau. Furent élus : M. H. Bernès, président; MM. Clavière (Dunkerque) et Suran (Marseille), vice-présidents; MM. Labouesse (Lakanal), Beck (Rennes), et Perrotin (Compiègne), secrétaires-trésoriers.

Le Parlement ayant décidé d'organiser une enquête sur la situation actuelle de l'enseignement secondaire, l'assemblée établit une liste de questions qui seront l'objet de réponses concertées des membres de la Société. Parmi ces questions, il convient de noter les suivantes : « Maintien dans les lycées et collèges de classes primaires et élémentaires; insuffisance du concours apporté par le personnel de l'enseignement primaire au recrutement des lycées et collèges; nécessité de l'inviter à diriger un plus grand nombre d'élèves distingués vers le concours des bourses secondaires ou vers l'enseignement secondaire au sortir de l'école primaire; établissement de raccords et de ponts entre les sections; opportunité de réduire le nombre des heures de classes, d'augmenter celui des heures d'étude et de travail personnel; impossibilité de réduire la part du français; nécessité de rendre au latin, à la base des études, en 6^e et 5^e, une part au moins du temps qui lui a été enlevé ».

L'assemblée s'occupe ensuite : 1^o du maximum de service des professeurs de

français et de langues anciennes dans les lycées et collèges de garçons; 2^o de l'enseignement des jeunes filles.

Au sujet de la première de ces deux questions, disons qu'un arrêté récent vient de faire rentrer dans la classe supérieure tous les professeurs qui, au point de vue du maximum de service, formaient la dernière catégorie du personnel agrégé. Si on réduisait le maximum des professeurs de première, qui appartiennent à la catégorie la plus favorisée (douze heures à Paris, quatorze heures en province), en dehors des classes préparatoires aux grandes écoles, il faudrait faire bénéficier de la même réduction toute cette catégorie : professeurs de philosophie, d'histoire, de mathématiques, physique et histoire naturelle, première chaire. Mais M. Henri Bernès rendit compte à l'assemblée que les crédits que nécessiterait cette mesure ne peuvent pas être obtenus.

SEPTIÈME CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES PROFESSEURS DES LYCÉES ET ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES.

Le septième congrès de la Fédération nationale des professeurs des lycées et des établissements secondaires de jeunes filles s'est ouvert le 22 avril, à dix heures, au lycée Louis-le-Grand, sous la présidence de M. Fedel (Henri IV), assisté de MM. Steck (Saint-Louis), Morizet (Louis-le-Grand), Canot (Bordeaux), Navarre (Charlemagne), Belette (Tourcoing), Mlle Sériès (Racine), Mme Vallière (Limoges).

M. Fedel donna lecture du compte rendu moral de la Fédération. Il énuméra les avantages obtenus au cours de l'année et insista sur la nécessité d'agir efficacement sur la presse et sur le Parlement pour la meilleure défense des études secondaires.

Après audition du compte rendu financier, présenté par M. Belette, le congrès adopta les vœux suivants :

Tableau d'avancement

Tous les ans, au mois de juin, le comité consultatif dresse, en tenant compte de la valeur professionnelle et de l'ancienneté, un tableau d'avancement où pourront figurer tous les professeurs qui sollicitent un déplacement. Ce tableau sera immédiatement publié, ainsi que la liste des vacances ou créations de chaires prévues pour octobre. Jusqu'à la publication du tableau de l'année suivante, les postes vacants seront attribués aux professeurs qui les sollicitent, d'après l'ordre du tableau.

Spécialisation des professeurs de l'enseignement féminin

Le congrès émet le vœu : 1^o Qu'une réelle et stricte spécialisation impose à l'administration le soin d'assurer, dans les établissements féminins, l'enseignement littéraire par des professeurs de lettres et l'enseignement scientifique par des professeurs de sciences; 2^o qu'il soit tenu compte, dans la nomination des agrégés de la nature de leur agrégation non seulement lettres, sciences, mais de leur spécialisation : histoire, littérature, mathématiques, sciences physiques, et que les directrices, quand elles demandent un professeur, spécifient le genre d'enseignement qui doit lui être attribué; 3^o que les professeurs ayant subi l'agrégation avant 1894 et qui, depuis plusieurs années, se sont spécialisés de fait dans un enseignement, ne puissent être chargés d'un enseignement général que dans les 1^{re} et 2^e années.

Adhésion à la Fédération des fonctionnaires

Le congrès, après avoir pris acte des résultats du référendum qui a donné en faveur de l'adhésion une majorité (2.341 voix sur 4.156 votants), inférieure aux deux tiers des voix, décide de ne pas prononcer l'adhésion dans les circonstances actuelles. Mais il invite les groupements d'amicales à s'efforcer d'assurer l'accord des revendications professionnelles (déplacement d'office, retraites, réglementation de l'avancement, organisation des juridictions disciplinaires) avec celles des autres catégories de fonctionnaires.

Congrès pour maternité

Le congrès conclut enfin à l'extension aux professeurs femmes du bénéfice des dispositions accordées par la loi de finances de 1911 aux institutrices sur les congés de maternité.

Le lendemain 23 avril, le septième congrès de la Fédération des Professeurs émit les vœux suivants :

Juridictions universitaires

1^o Conseils académiques : Lorsque les conseils académiques seront appelés à siéger comme tribunaux, le nombre des élus de l'enseignement secondaire ne pourra pas être inférieur au nombre total des administrateurs (recteurs, inspec-

teurs d'académie, proviseurs, principaux), des membres de droit ou des membres nommés par le ministre.

2^o Conseil supérieur : Au cas où des personnes étrangères à l'enseignement seront appelées à siéger au conseil supérieur, elles ne pourront pas siéger comme juges dans les affaires disciplinaires.

3^o La lettre de convocation à comparaître devant toute juridiction universitaire avisera obligatoirement l'inculpé qu'il peut demander à être entendu, soit personnellement, soit par l'intermédiaire d'un défenseur, par la commission chargée d'étudier et de rapporter son affaire.

4^o Le dossier soumis à la commission disciplinaire sera communiqué à l'intéressé ou à son conseil trois jours francs avant cette première comparution, sans préjudice de la communication, qui est de droit après rapport de la commission.

5^o L'intéressé sera obligatoirement informé qu'il a le droit de verser au dit dossier toute pièce qu'il jugera utile pour éclairer la commission, qu'il peut demander et obtenir le versement au dossier de toute pièce officielle qu'il jugera bon d'y voir figurer, ou de son duplicata certifié authentique.

Discipline. — Relations avec les familles 6^o Les règlements officiels existants seront appliqués. Les efforts individuels des professeurs seront coordonnés. Les rapports du lycée et de la famille pourront être assurés d'une façon à la fois permanente et simple, sans augmentation de la tâche du professeur. L'Etat ne devra tolérer aucune mainmise de tel ou tel groupement particulier sur un enseignement dont les frais sont supportés par l'ensemble des contribuables.

LES PROFESSEURS DE COLLÈGES

La Fédération nationale des professeurs de collèges a tenu hier, au lycée Louis-le-Grand la séance de clôture de son congrès. Elle a adopté les vœux suivants :

Assimilation aux chargés des cours et lycées

Le Congrès prend acte des déclarations faites par le directeur de l'enseignement secondaire, et indique que l'assimilation aux chargés de cours des lycées pourrait être faite par étapes en assimilant d'abord ceux qui ont 54 ans d'âge et 25 ans de service, ainsi que ceux qui sont admissibles à l'agrégation ou qui sont directeurs, et qui ont exercé pendant cinq ans au minimum, sept ans au maximum.

Défense de l'enseignement secondaire

Le Congrès demande : 1^o l'application de la loi de 1901 sur l'interdiction d'enseigner aux membres des congrégations et l'abrogation de la loi Falloux; 2^o le « demi-monopole » du stage du second cycle pour les candidats aux fonctions publiques; 3^o le rattachement aux collèges des écoles primaires supérieures; 4^o l'extension du système des bourses avec une réglementation plus sévère de la police des concours et des modes d'attribution; 5^o l'admission des professeurs dans les commissions de répartition des bourses; 6^o l'envoi des boursiers dans les petits collèges de leur région, dont les prix d'externat sont peu élevés et dont la prospérité a besoin d'être assurée.

Election du bureau

Avant de se séparer, le Congrès a constitué comme suit son bureau pour 1911-1912 :

Président, M. P. Boucher (Dreux); vice-présidents, MM. Bédarides (Villeneuve-sur-Loir), Em. Boucher (Boulogne); secrétaire général, M. Raby (Tonnerre); secrétaires, MM. Crotte (Charolles), Chatain (Bagnières-de-Bigorre); trésorier, M. Tirmont (Dunkerque).

LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS A PARIS

M. Gaston Bonnier, de l'Institut, a publié récemment un intéressant rapport sur les étudiants étrangers à l'Université de Paris.

En 1910, il y en avait exactement 3.565 inscrits au Droit, à la Médecine, à la Pharmacie, aux Sciences et aux Lettres. Sur ces 3.565 étrangers, on comptait 1.761 Russes des deux sexes.

Au Droit, on comptait 976 étudiants étrangers, dont 225 Russes (hommes), 199 Roumains, 159 Egyptiens, 103 Ottomans, 88 Russes (femmes), et 1 Syrienne.

A la Faculté de médecine, 434 étrangers et 302 étrangères, dont 290 Russes (femmes), 210 Russes (hommes), 37 Ottomans (dont 3 femmes), et 47 Roumains (dont 4 femmes).

Aux Sciences, 502 étudiants étrangers, dont 322 Russes (136 femmes), 43 Roumains et 20 Ottomans.

Les certificats les plus demandés sont ceux qui ont trait à la mécanique rationnelle, à la chimie générale, à la botanique et aux mathématiques préparatoires.

A la Faculté des lettres, record du nom-

bre : 1.329 étudiants étrangers, les femmes et filles en majorité (789 contre 540 étudiants).

La encore, les Russes en tête : 589 (hommes et femmes); viennent ensuite, 200 Allemands, 99 Yankees, 97 Anglais, 78 Autrichiens, 43 Roumains, etc.

A la Pharmacie, 22 étrangers seulement, dont 3 femmes.

LA SEGUSIA

Société pratique de sciences naturelles Aux termes de ses statuts, la SEGUSIA a pour but :

1^o De vulgariser par tous les moyens en son pouvoir (excursions, cours, conférences, publications, etc.) l'étude des sciences naturelles; 2^o De réunir les observations et les travaux de ses membres et de les publier, s'il y a lieu, dans son bulletin; 3^o De former des collections aussi complètes que possible, et de venir en aide à ses adhérents pour les déterminations; 4^o De créer une bibliothèque de sciences naturelles; 5^o D'organiser des excursions publiques.

MM. Arloing, directeur de l'Ecole nationale vétérinaire de Lyon, G. Beauvage, professeur à la Faculté de médecine, sénateur, C. Depéret, doyen de la Faculté des sciences, directeur du Jardin botanique de Lyon, Lamouette, inspecteur d'Académie, ont témoigné l'intérêt qu'ils portaient à cette œuvre en acceptant le titre de membres d'honneur de la SEGUSIA.

La société a pour président effectif M. V. Vernorel, sénateur, directeur-fondateur de la Station viticole et de pathologie végétale de Villefranche (Rhône), établissement scientifique particulier unique par son importance, en Europe, et pour vice-président, M. J. Chiffot, professeur à la Faculté des sciences, sous-directeur du Jardin botanique de Lyon. Elle est administrée par un Conseil de 15 à 21 membres élus pour trois ans et renouvelables par tiers, au moment de l'assemblée générale annuelle.

La cotisation est de 10 francs pour les membres honoraires, 5 francs pour les membres actifs, 3 francs pour les pupilles. Les membres d'une même famille ne paient qu'une cotisation entière et un franc pour chaque membre en plus, s'ils demandent le service d'un seul bulletin.

La SEGUSIA a son siège principal à Villefranche, où la municipalité, présidée par M. le docteur A. Besançon, le distingué président de la Société de sciences et arts du Beaujolais, lui a donné droit de cité en lui accordant gracieusement un local, place Paul-Bert. Proche, la Station viticole et de pathologie végétale, offre toutes les ressources pour les recherches et les déterminations.

Fondée en 1908, la SEGUSIA n'a cessé de recevoir de nouvelles adhésions. Elle s'est appliquée à remplir son programme. Les suivantes conférences de MM. Depéret, Gervard, Chiffot ont été très goûtées et ont obtenu un grand succès; de nombreuses excursions ont été dirigées sur des points très divers et ont contribué, en même temps qu'à l'instruction et au détachement de ceux qui y ont pris part, à la connaissance de la flore et de la faune de notre région; une exposition collective à la maison de la Mutualité, à Villefranche, les 25, 26 et 27 septembre 1910, présentait environ 20.000 insectes de tous ordres, dont plus de 8.000 coléoptères, de superbes collections de coquillages terrestres, fluviatiles et marins, de nids et d'œufs d'oiseaux, de plantes (orchidées, mousses, hépatiques, lichens, etc.), de champignons, d'objets préhistoriques et gallo-romains, de roches, de minéraux, etc. Une exposition scolaire importante y témoignait de ce que cette voie offre d'intéressant et de relativement facile pour faire naître le goût des sciences naturelles.

Afin de justifier les encouragements qu'elle reçoit, la SEGUSIA a décidé dans sa dernière assemblée générale, de se livrer davantage encore à son œuvre de vulgarisation. Son bulletin paraîtra sous la forme d'un fascicule in-octavo de 32 à 48 pages et une bonne place y sera faite à des articles accessibles à tous. Il y sera répondu aux questions des membres aux quels des directions seront données pour leurs études. Ajoutons que les échantillons sont distribués gratuitement par les soins de la Société.

Des excursions, des cours en plein air vont être organisés pour les élèves des écoles. Une commission composée de membres de l'enseignement à tous les degrés a la charge de cette organisation. A Lyon, le Parc de la Tête-d'Or avec son Jardin botanique, ses serres, ses richesses horticoles et zoologiques, se prête admirablement à des cours vraiment pratiques, ainsi qu'à des promenades instructives. Les élèves de l'enseignement secondaire et des écoles primaires supérieures, des écoles normales y pourront suivre des leçons pleines d'attrait. Ils seront aussi invités à prendre part à des excursions, dirigées spécialement pour eux, et qui leur faciliteront la connaissance des terrains, des animaux, des plantes, tout en leur procurant le meilleur des exercices physiques. Cette partie du programme de la SEGUSIA sera, nous le pensons, réalisée de même à Villefranche, où M. Targe, principal du Collège, et Mme Gaudy, directrice de l'Ecole primaire supérieure de jeunes filles, ont

des premiers discernés les avantages qu'en pourraient retirer des élèves étudiants.

La Ségusia adresse un chaud appel à tous les membres et à tous les amis de l'enseignement. Les adhésions qu'elle recevra lui seront un encouragement précieux à persévérer dans son œuvre de vulgarisation et tous ceux qui lui accorderont leur concours sont assurés de sa reconnaissance. Les sociétés sportives, les syndicats d'initiative s'efforcent louablement de faire connaître le charme et la beauté de nos sites et de développer concurremment le goût des exercices physiques et des distractions saines. Mais quel est le nombre de ceux qui jouissent pleinement de la nature par l'étude de ses mille révélations ? Combien sont-ils ceux qui connaissent même le coin de terre où ils habitent ? l'existence et les mœurs des animaux qui le peuplent ? N'y a-t-il pas dans notre éducation générale une lacune à combler ? et n'aimera-t-on pas mieux la terre ? ne s'y fixera-t-on pas plus volontiers lorsqu'on en aura acquis une connaissance plus intime ?

La commission de l'enseignement, dans sa réunion du 7 avril, a convenu de trois excursions scolaires aux environs de Lyon et de trois démonstrations pratiques au Parc de la Tête-d'Or. M. Ed. Herriot a mis obligeamment à sa disposition la salle de cours du Conservatoire de botanique. La première sortie de l'année aura lieu le jeudi 4 mai, à Sathonay et Collonges. Rendez-vous en gare de Lyon-Croix-Rousse. Départ à 1 h. 42, arrivée à Sathonay à 2 h. 11. Objet : géologie, botanique.

Pour se renseigner et pour adhérer à la Ségusia, s'adresser à Lyon, à MM. J. Chiffot, chargé de cours à la Faculté des sciences, 4, chemin des Villas, à Caluire ; E. Chaput et Laurent, professeurs au lycée Ampère ; Queney, professeur à l'Ecole normale d'instituteurs ; Bissolard, directeur de l'Ecole primaire supérieure, 20, rue Neyret ; Blain, directeur, et Rochelandet, professeur, école primaire supérieure de la rue Chaponnay ; L. Borgey, 4, rue Rivet ; V. Greppo, 20, montée des Carmélites, instituteurs, ou à M. J. Aumoit, secrétaire général de la Ségusia, 37, rue des Ecoles, à Villeurbanne.

MES NOTES

Pasteur a dit dans son discours de réception à l'Académie de médecine :

« En chacun de nous il y a deux hommes : le savant, celui qui a fait table rase, qui, par l'observation, l'expérience et la réflexion, veut s'élever à la connaissance de la nature ; et puis l'homme sensible, l'homme de tradition, de foi, ou de doute, l'homme de sentiment, l'homme qui pleure ses enfants qui ne sont plus, qui ne peut, hélas, prouver qu'il les reverra, mais à qui croit et espère, qui ne veut pas mourir comme meurt un vibron, qui se dit que la force qui est en lui se transformera... »

Ceux qui savent seulement que Pasteur s'est comporté en croyant fidèle s'imaginent volontiers, sans réfléchir plus longtemps, qu'il a étudié aussi les questions religieuses comme les scientifiques, en y apportant la vigueur de son raisonnement et les ressources de son intelligence. Auquel cas assurément son opinion aurait un grand poids. Mais si Pasteur avait consacré à la philosophie le temps nécessaire pour baser un avis autorisé, il n'aurait justement pas eu le temps de créer toute la science microbiologique.

Et nous détonons son aveu qu'il n'a eu que des motifs de sentiment, et il les oppose lui-même aux motifs de raisonnement.

Et cet aveu, nous ne le prenons pas dans une phrase quelconque échappée d'une conversation ou d'une interview mal comprise, ou même d'un article banal, fait à la hâte ; c'est dans un grand discours solennel d'une cérémonie d'apparat, dans une de ces pages officielles où tous les mots sont particulièrement pesés, dans une page académique en un mot, que Pasteur a voulu le proclamer. C'est une profession de foi publique et définitive.

La est bien l'opinion complète de Pasteur, et dans ces conditions tout le monde est d'accord avec lui, et c'est une grande audace aux dogmatiques que de l'accaparer.

Pascal RIBOIS.

Congrès National Espérantiste

Vendredi dernier s'est ouvert à Lyon le Congrès national espérantiste, dont nous avons publié le programme. Cette manifestation est la preuve de l'importance du mouvement espérantiste dans notre ville et aussi dans la France, car elle groupa de nombreux délégués venus de tout le Sud-Est et de tous les points du territoire.

Qui aurait pu s'imaginer, il y a seulement cinq ans, qu'un pareil Congrès pourrait rassembler autant de délégués ? Et ce n'est pas pour les organisateurs un moindre motif de fierté que de voir nager dans le comité de patronage, à côté des autorités civiles et militaires, les représentants les plus qualifiés de l'Université, en tête desquels s'est inscrit M. le Professeur Clédard, l'éminent doyen de la Faculté des Lettres de Lyon ; M. le Professeur Deperet, doyen de la Faculté des Sciences.

La première séance du Congrès fut du reste présidée par M. Boirac, recteur de l'Université de Dijon, un espérantiste de la première heure, qui rappela les débuts difficiles de la nouvelle langue internationale, au temps où il vint faire à Lyon une première conférence sur ce sujet.

Depuis cette époque, l'espéranto a fait de nombreux adeptes, malgré la création de dialectes nouveaux, l'« Ido », le « Volapük », le « Neutral ». Il faut croire vraiment que le besoin d'une langue internationale, considérée jadis comme une utopie, se fait de plus en plus sentir, en même temps que se multiplient les facilités de communications et d'échanges.

M. Picard, instituteur adjoint à Corbeil, fit ensuite une intéressante conférence sur une méthode d'enseignement de l'espéranto dans les écoles.

Les congressistes s'occupèrent, les jours suivants, de la propagande ; cette question, pour une œuvre nouvelle, est d'un intérêt vital. Les orateurs se sont efforcés de trouver des solutions pratiques. Signalons parmi les résolutions prises, celle d'organiser dans les différentes nations, en échangeant les conférenciers, des conférences internationales en espéranto. La première de ces conférences aura lieu en juin, à Zurich, et sera faite par M. Rousseau, professeur au lycée de Dijon.

Une deuxième résolution fut prise, concernant la propagande de l'espéranto par voie d'affiches, dans les gares.

L'assemblée adopta aussi une motion par laquelle une médaille d'or sera décernée au premier aérateur qui se ralliera à l'espéranto.

La séance de clôture du Congrès eut lieu au Palais du Commerce, à trois heures. Aux premiers rangs de l'assistance, on remarquait MM. Ed. Herriot, maire de Lyon ; Em. Cohendy, inspecteur général de l'enseignement technique ; MM. Guillemet, président des Amis de l'Enseignement de Villefranche ; Mmes Primard, Arnaud, Ranfaing.

M. Cart présida, assisté de MM. le docteur Dor, Drudin, Ponchot, etc. M. le docteur Dor prit d'abord la parole dans une brève allocution pour dire les récents progrès de l'Association des médecins espérantistes, dont il est le président et qui groupe actuellement 625 médecins du monde entier.

M. Bourlet parla du rôle de l'espéranto au point de vue scientifique.

M. Lajarte donna d'intéressants renseignements sur le groupe des fonctionnaires espérantistes, qui à Londres emploient l'espéranto comme langage secret, ce en quoi l'expérience a montré d'ailleurs à leurs dépens qu'ils se trompaient en doutant de la diffusion de l'espéranto.

M. Rousseau entretint l'assemblée de l'U. E. A., qui, grâce à ses 8.000 membres répartis dans les Univers entières, grâce à son Annuaire, grâce à ses 1.000 délégués dans les principales villes, rend les plus éminents services aux touristes, aux commerçants.

Après la lecture d'un certain nombre de télégrammes, la séance de clôture est levée par M. Cart, tandis que l'assistance dirigée par le compositeur De Méné, entonne l'« Espéro ! »

Entre temps la Fédération Rhodanienne, de son côté avait tenu son congrès. Cette Fédération comprend vingt et un groupes espérantistes répartis dans le Rhône et les cinq départements limitrophes.

Le bureau était composé de M. Ragot, président, professeur au lycée de Saint-Etienne ; Gabert, vice-président ; Peyraud, secrétaire ; Grangette, trésorier.

Après la vérification des pouvoirs, lecture est faite du compte rendu moral de l'année 1910 ; à signaler spécialement les cours d'espéranto, récemment ouverts dans les écoles de Grenoble, et qui comprennent déjà 64 élèves.

Le coup de déception. On est introduit dans une antichambre, un peu petite pour contenir la foule des postulants d'audience ministérielle, mais ornée de tableaux muraux qui, par les couleurs riantes des fleurs qu'ils représentent, égayent l'attente des quémendeurs. Au rez-de-chaussée s'ouvrent de beaux salons de réception ; mais les réceptions sont devenues rares, les commissions de plus en plus nombreuses ; et c'est là que se tiennent les deux sessions annuelles du Conseil supérieur, les réunions plus fréquentes de la Section permanente et du Comité consultatif, et les séances d'un grand nombre de commissions. Un salon pourtant a été réservé, et n'est pas devenu une salle de travail. C'est le salon dit *Corinthien*, qui contient un mobilier de valeur et des tapisseries des Gobelins, qu'on a classées en 1909 parmi les monuments historiques. Au second étage furent établis, dès l'origine, des bureaux, — il y en a encore, — qui remplacent des boudoirs élégants, les cabinets de toilette, décorés de guirlandes de fleurs et de chutes de feuilles, de l'hôtel aristocratique qui, depuis 1829, est le siège du ministère.

Avant de devenir la résidence du ministre de l'Instruction publique, c'était, en effet une maison privée, où la société brillante de la fin du dix-huitième siècle se donnait rendez-vous. Construit vers 1776, l'hôtel était connu sous le nom d'hôtel de Rochechouart ; ainsi s'appelaient ses premiers possesseurs. Il fut acheté en 1803 (20 messidor an XII) par le maréchal Augereau, duc de Castiglione. Le maréchal, qui mourut en 1816, le légua à sa femme qui devint en secondes nocces Mme la

A l'unanimité, l'assemblée décide l'affiliation de la Fédération à la société française pour la propagation de l'espéranto. Enfin le « Groupe espérantiste » de Lyon est élu président de la Fédération pour les années 1912 et 1913.

Ainsi prit fin cette belle manifestation espérantiste. Tout l'honneur du succès en revient aux organisateurs qui surent prévoir — même dans ses plus petits détails — toutes les difficultés de l'organisation du congrès.

Conférence sur Turin et son Exposition

Le 12 avril dernier, au Palais de la Bourse, en présence d'un très nombreux public, le professeur Carlo Rapetti fit sa conférence avec projections sur Turin et son Exposition.

Le comte Carlo Serra, consul général d'Italie, présidait.

M. Francesco Gheri, président de la Bibliothèque italienne, en termes chaleureux, regrette l'absence du professeur Mignon, fondateur des « Serate Italiane », qui s'était fait excuser. Il le remercie, ainsi que le comité et les sociétés des « Serate Italiane » pour l'intérêt qu'ils portent à l'Italie et les efforts qu'ils font afin de mettre à la portée de tous la possibilité d'apprendre presque gratuitement l'italien. Il invite les Italiens et les Français à fréquenter la bibliothèque circulaire gratuite italienne.

M. Francesco Gheri présente à l'auditoire le conférencier, tout en faisant remarquer que le professeur Rapetti, secrétaire des « Serate », bibliothécaire, etc., est assez connu de tous pour son dévouement en ce qui concerne sa patrie, les œuvres dont il s'occupe, sans qu'il y ait lieu de le présenter tout particulièrement.

Le professeur Rapetti, au début de sa conférence, nous dit que l'Italie tout entière, à l'occasion des fêtes du Cinquantenaire de l'Unité italienne, frémit d'enthousiasme, car ce n'est pas seulement une commémoration civile, mais l'accomplissement d'un véritable rite religieux, celui du culte de la Patrie.

Parmi toutes les villes de l'Italie, deux se distinguent particulièrement, Rome et Turin. Rome la capitale ne fut pas conquise par les peuples de la péninsule, mais en fut la conquérante. Elle en forma un seul grand et fort, le peuple italien.

Turin la belle, la ville des martyrs et des héros de toute l'Italie, fut l'initiatrice du mouvement unitaire, c'est de Turin que partit un roi glorieux à la conquête de la patrie.

L'orateur expose ensuite l'histoire de Turin, l'antique « Taurascia », depuis ses origines jusqu'à 1861. Il rappelle l'arrivée des soldats français le 30 avril 1859, et en termes émus il invoque la mémoire glorieuse des morts de Palestre, Magenta et Solferino. Il cite les deux dates, 17 mars 1861, date de la proclamation du royaume d'Italie, et du 27 mars de la même année, l'acclamation de Rome comme capitale.

Dans la deuxième partie de sa conférence, le professeur Rapetti nous fait faire une très intéressante promenade à travers Turin et nous montre chemin faisant les vus des principaux monuments, des rues et des places de cette ville magnifique. Il nous conduit ensuite à l'Exposition qui a lieu au parc du Valentino et dans ses alentours. C'est un endroit idéal, grâce à sa situation pittoresque et à l'admirable décor naturel que lui font les collines et les eaux calmes du Pô. Il nous en fait admirer l'entrée principale et les nombreux palais : de la Hongrie, de l'Angleterre, de la Belgique, de la France, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Allemagne et entre autres le palais de la Mode qui sera un véritable régal pour les charmantes visiteuses.

Le professeur C. Rapetti termine sa brillante conférence par la lecture d'une très belle invocation à Turin du grand écrivain Antonio Fogazzaro.

A. C.

EXCURSION DE GÉOLOGIE

M. Riche, chargé de cours à la Faculté des sciences, dirigera une excursion à Alai, Craponne, Messimy et Vaugneray, le dimanche 30 avril. Départ de la gare de Saint-Just par le train de 6 h. 50, pour Alai-Francheville. Déjeuner à Mamataverne. Retour à Lyon vers 6 h. 1/2. S'inscrire chez le concierge de la Faculté des sciences avant samedi 11 heures, en versant 2 fr. 50 pour le déjeuner.

comtesse de Sainte-Aldegonde. C'est elle qui, le 20 janvier 1829, vendit définitivement l'hôtel et ses dépendances, « glaces comprises », dit l'acte notarié que nous avons sous les yeux. Elle le céda à l'Université, qui avait alors son trésor particulier, pour la somme de 450.000 francs. C'était une bonne affaire pour la vente, puisque, vingt-cinq ans auparavant, Augereau avait acquis l'hôtel pour 197.000 francs. L'Etat a toujours payé fort cher ce qu'il achète.

L'immeuble est agréablement situé, entouré de jardins, donnant lui-même sur un jardin privé, où l'état des lieux dressé en 1820 compte six tapis de verdure, plusieurs grands arbres, sycomores, platanes, arbres de Judée, et soixante-huit touffes de lilas... C'est là que s'installa en 1825 le premier en date des ministres secrétaires d'Etat de l'Instruction publique, de Vatismenil ; il y a eu jusqu'à ce jour 77 successeurs. Avant lui, l'administration de l'Université, qui dépendait du ministère de l'Intérieur, avait été gérée par le grand maître, sans qu'il eût rang de ministre ; puis par une commission de l'Instruction publique, et à partir de 1820 par le conseil royal. En 1824, fut créé le ministère des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique ; et c'est sans doute à cause de cette dualité originelle que l'administration des Cultes, qui a été très souvent rattachée à l'Instruction publique. C'est seulement quatre ans plus tard que le département de l'Instruction publique devint un ministère distinct, par ordonnance royale du 10 février 1828.

La Culture intellectuelle En Espagne

L'Espagnol en général n'a pas le désir d'apprendre et de savoir. Pourquoi ? Parce qu'étant données les conditions économiques du pays, sa culture intellectuelle ne représente pour les masses aucune utilité directe, matérielle et spirituelle. La plupart n'y voient qu'un moyen de se procurer une situation plus avantageuse, mais cet avantage n'intéresse qu'un point de vue tout à fait personnel ; il n'y a d'ailleurs que les classes supérieures qui cherchent un profit individuel dans l'instruction, parce que c'est elle qui ouvre la voie aux places dans les administrations. On ne s'applique à obtenir un diplôme que pour en tirer parti matériellement. Les autres classes jugent parfaitement inutile de passer des années sur les bancs d'une école ou d'une université.

La revue espagnole, « Lectura », étudiant cette question, estime que la crise intellectuelle qui sévit si indiscutablement en Espagne n'a point d'autres causes. Le peuple espagnol ne sent pas le besoin de s'instruire ; bien plus, il y répugne. Nulle part il n'y a, chez les jeunes enfants, une aversion plus marquée pour l'école ; ils n'y vont pas, parce que cela ne leur dit rien et parce que ceux qui les entourent ne leur inspirent point d'autres idées. Les municipalités (« ayuntamientos »), qui sont le reflet de l'esprit de la population, ne font rien pour réagir contre ces tendances. On a vu — et le cas n'est pas rare — fermer l'école toute l'année, d'accord avec l'instituteur qui continuait à toucher ses appointements — et les habitants de la localité n'y virent d'autre empêchement que d'être privés d'un asile pour leurs garçons et filles quand ils étaient eux-mêmes à l'ouvrage, sans faire valoir la privation de leçons.

Cette indifférence pour la culture intellectuelle a une répercussion sur la mentalité des ouvriers qui sont victimes de leur ignorance. C'est d'autant plus regrettable que des philanthropes donnent des sommes importantes et souvent considérables pour la construction et l'aménagement des bâtiments d'école qui trop souvent restent vides et désertes.

SERATE ITALIANE

Jeudi 4 mai, la Société des « Serate Italiane » donnera, à 8 heures et demie du soir, au Palais de la Bourse, salle des Réunions Industrielles, sa dernière conférence.

M. Maurice Mignon, professeur de langue et littérature italiennes au lycée et à la Faculté des Lettres, et M. le comte Carlo Serra, consul général d'Italie, officier de la Légion d'honneur, présideront cette séance.

M. M. Matton, professeur de langue et littérature italiennes au Collège de Montélimar, traitera le sujet : « La Poesia Garibaldina ».

Des cartes gratuites d'invitation se trouvent chez le concierge du Palais de la Bourse ; à la librairie Georg, passage de l'Hôtel-Dieu, et chez le secrétaire de la Société, M. Carlo Rapetti, 4, cours Gambetta.

ASSOCIATION DES PETITS FABRICANTS ET INVENTEURS FRANÇAIS

Onzième concours Lépine (jeux, jouets, articles de Paris, inventions nouvelles, industries diverses).

Le 11^e concours Lépine aura lieu cette année, du 15 septembre au 15 octobre 1911, caserne du Prince-Eugène, place de la République.

Cette manifestation, tous les ans plus considérable, fournit aux Inventeurs et aux Fabricants l'occasion de faire connaître au public le produit de leur imagination, et, par le Certificat de garantie remis à ceux qui en font la demande, protège les inventions en France et dans les pays unistes, sans aucun frais, pendant douze mois, avant la prise facultative du brevet définitif.

En trois ans, un très grand nombre de certificats ont été délivrés.

Fondé par M. le Préfet de police en 1901, le Concours s'adresse à toutes les branches de l'industrie. Il est ouvert aux

La première installation du ministère n'avait pas été fort coûteuse. Mais que de dépenses ont été faites depuis, qui ont dépassé de beaucoup le prix d'achat ! Ainsi, dans les papiers authentiques que conservent les archives du ministère, il est question d'un échange qu'aurait fait l'Université avec l'hôtel du Châtelet, vers 1830, pour une somme de 200.000 francs. En 1838, après qu'il avait été constaté par les commissions des finances que les locaux n'avaient pas « l'étendue nécessaire », que certains bureaux placés dans des maisons en location étaient fort délabrés et « inconfortables de toutes façons », on songea à déménager et à transporter le ministère à l'hôtel des Ponts et Chaussées, rue des Saints-Pères. Mais le projet, jugé irréalisable, fut abandonné. On se contenta d'acheter deux maisons adjacentes de la rue de Grenelle (les maisons Girard et Borel, n^{os} 110, 114), moyennant 335.000 francs, et aussi un terrain cédé par M. de Forbin-Janson et Mlle de Noailles, dépendant du jardin de l'hôtel de Cossé-Brissac, au prix 40 francs la toise. C'est sur cet emplacement qu'on éleva le bâtiment qui abrite aujourd'hui les services des quatre directeurs. D'autres achats furent faits dans la suite. Plus récemment, il a été question de démolir de fond en comble les locaux du ministère et de les reconstruire sur place. La dépense était évaluée à 4 millions environ ; on y a renoncé. De sorte qu'il est probable que le ministère demeurera indéfiniment où il est, sur des terrains et dans des bâti-

ments qui ont pour la plupart une origine aristocratique.

Si l'installation du ministère laisse fort à désirer, du moins dans cet atelier de travail administratif les services sont habilement divisés et convenablement distribués. La division des services y est naturellement dictée par la distinction des trois ordres d'enseignement. Les trois directeurs restent en général longtemps en fonctions ; ils changent moins souvent que les ministres, et cela est fort heureux. On a vu une période assez longue où ils appartenaient tous trois, par leurs origines universitaires, à l'enseignement de la philosophie. Ils réalisaient ainsi le rêve de la politique platonicienne, le gouvernement aux mains des philosophes. Aujourd'hui, c'est l'histoire et la science qui dominent : deux directeurs historiens, un physicien.

Chaque direction comprend cinq bureaux (2), ce qui indique que la proportion du travail attribué à chacune d'elles est à peu près équivalente. Chacun des quinze bureaux a sa besogne nettement déterminée, et il y aurait intérêt à les prendre un à un, pour définir dans le détail leurs attributions distinctes. Chacun, en effet, a sa physiognomie propre, et mériterait une monographie spéciale. Mais ce serait bien long, et il faut

(2) Il est pourtant question d'en supprimer un dans l'enseignement supérieur, le cinquième, qui en fait est déjà rattaché au troisième.

artisans de toutes les professions : métaux, bois, cuir, papier, céramique, tissus, etc., etc.

Le concours comprendra une section spéciale d'aviation et de sports aériens, avec de nombreuses attractions.

Le Comité d'organisation adresse un pressant appel à tous les Français qui, ayant créé une nouveauté, cherchent à en tirer profit, soit en vendant le modèle, soit en le lançant dans le commerce.

Le droit d'admission est à la portée des bourses les plus modestes, 3 fr. 50 pour les sociétaires et 11 francs pour les non-sociétaires, agencement et assurances compris.

Des prix nombreux et importants en espèces, objets d'art, médailles et diplômes seront attribués aux lauréats.

Le règlement du Concours est adressé franco à toute personne qui en fait la demande au siège social de l'Association des Petits Fabricants et Inventeurs Français, 145, rue du Temple, à Paris.

Les adhésions sont reçues jusqu'au 31 août, au siège social ; et du 5 au 11 septembre à la Caserne du Prince-Eugène, place de la République, où les modèles devront parvenir ou être apportés jusqu'au 11 septembre, 4 heures du soir, dernier délai.

Le Comité d'organisation.

L'ART A L'ÉCOLE

SECTION LYONNAISE

Grâce à cette société, soutenue par les encouragements des pouvoirs publics et secondée par la bonne volonté éclairée du corps enseignant, nombre de classes primaires et secondaires de Lyon et des environs ont vu leurs murs autrefois tristes et sombres de frises fleuries et de gravures d'art. L'éducation esthétique des écoliers a été comenée par les yeux.

Sans négliger le beau visible, la section lyonnaise consacrera désormais une grande part de ses efforts à encourager dans les écoles le goût et la pratique du chant, le plus pur, le plus éducatif et le plus populaire des arts.

Déjà son nouveau président, M. Goblot, professeur à la Faculté des lettres, a obtenu de M. le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts l'envoi dans toutes les écoles publiques d'une version unique et correcte de la « Marseillaise ».

Samedi prochain, 29 avril, à 8 h. 1/2 du soir, salle des Réunions Industrielles, au Palais du Commerce, sous la présidence de M. Herriot, maire de Lyon, et président d'honneur de la section, M. Goblot traitera de la « musique à l'école ». La conférence sera publique. Tous les amis de l'école et de l'art musical voudront encourager de leur présence l'initiative de la section lyonnaise.

SEMAINE SPORTIVE

Aviation. — D'importantes modifications sur les parcours français du raid Paris-Rome. Les concurrents, en descendant par Dijon et Lyon vers la mer, passeront par Avignon. Le trajet Nice-Livourne sera parcouru au-dessus de la Méditerranée.

Le service sera assuré par les marines françaises et italiennes.

A l'aérodrome de Bron, il y avait dimanche foule considérable et enthousiaste. Comme toujours, Kimmerling a eu les honneurs de la journée.

Une course d'aéroplane entre Desparmet et Kimmerling fut particulièrement réussie. Elle se termina par la victoire de Desparmet qui gagna de 10 secondes son professeur.

A signaler un accident sans gravité, il n'y eut que du bois cassé et le jeune aviateur stéphanois Burel, sur Monoplan Biérot, se releva indemne d'une chute de cinq à six mètres.

Excellents débuts de M. Dufour sur biplan de sa construction.

Football association (championnats du lyonnais). — La clôture des engagements pour les championnats de première série 1911-1912 et de la Coupe de la Commission sont fixés au 30 avril, chez M. Audibert, 23, rue Claudius.

Finale de la troisième série, Lyon-Olympique bat Etoile Sportive d'Oyonnax, forfait.

Amicale F.C. de Saint-Etienne bat Racing-Club Forézien par 5 buts à 1.

Sporting Club St-Chamonnais bat Sport athlétique Lyonnais.

nous contenter d'un aperçu rapide et de quelques généralités.

La diversité des établissements et des différentes catégories du personnel, telle est la première base de la division des bureaux. Mais il n'y a pas à considérer seulement les diverses catégories d'établissement rattachées à autant de bureaux unifiés, pour ainsi dire, homogènes et n'ayant à s'occuper que d'une seule spécialité de questions. Il y a aussi des bureaux composites, où se mêle une multiplicité d'affaires diverses. Ainsi, au troisième bureau de l'enseignement secondaire appartient, non seulement l'administration financière des lycées, mais aussi l'étude des projets de constructions scolaires des lycées et des collèges, et ce bureau aurait de ce chef fort à faire, si le budget lui réservait, non pas seulement 2.500.000 francs, mais un crédit plus considérable qui serait bien nécessaire pour remettre en état trop de vieilles bâtisses délabrées et d'un aspect misérable, auxquelles fait honte la superbe apparence des maisons d'écoles primaires nouvellement bâties. Il est permis de regretter d'ailleurs que toutes les questions de constructions pour l'enseignement secondaire ne soient pas centralisées dans le même bureau. Une ville veut-elle créer un collège de garçons ? Elle doit s'adresser au quatrième bureau.

(A suivre.) Gabriel COMPAYRÉ.

Rugby. — La finale du championnat de deuxième série s'est jouée dimanche à Colombes, entre Union Sportive Dôloise et Association sportive Perpignanaise. Celle-ci demeure victorieuse par 20 points à 5.

Championnat de France militaire, 75^e infanterie de Romans bat le 56^e d'infanterie de Chalons par 20 points à 8.

Hippisme. — Journées superbes pour les concours hippiques de Lyon. Du soleil et de la joie. Une foule nombreuse se presse au guichet et envahit l'enceinte où évoluent flamboyantes casacaques rouges et noires, uniformes variés. De nombreux prix et flots de rubans sont décernés. La foule acclame chaleureusement les vainqueurs.

Natation. — La réunion de Printemps, qui a eu lieu à la piscine, jeudi, avait réuni un grand nombre d'engagements dans les diverses épreuves qui furent toutes très chaudement disputées.

La distribution des prix aura lieu au siège, à l'Assemblée générale du 1^{er} mai.

Cyclisme. — Dimanche s'est disputé l'éliminatoire du trophée de France, 100 kilomètres, Lyon Bourg et retour.

Gagnants : Billard, Cecherelli, Andemard, G. Rerolle.

A noter quelques blessures légères chez Jayet, Dupin, Jacquet, Serverin. Mérité, trier, plus touché, se guérit à l'Hôtel-Dieu, salle Amédée-Bonnet.

SOMMAIRE Du numéro du LYON UNIVERSITAIRE Du VENDREDI 21 AVRIL 1911

1. L'Océanographie (Jean Lannois).
2. Les Etudiants en médecine soldats.
3. Ecoles nationales professionnelles.
4. Un ministère de la santé publique.
5. Un projet d'Académie des femmes françaises.
6. La Décoration de nos Facultés.
7. La question des Races.
8. Congrès national espérantiste.
9. Ecole spéciale d'Architecture.
10. Les Manifestations universitaires d'Alsace.
11. Mes Notes (Pascal Ribois).
12. Pour la Défense du « Vieux Pérou ».
13. Aboulquies et Aphroniques (Dr Grandjean).
14. Les Livres (M. Dancoeur).
15. Nécrologie.
16. Bibliographie.
17. Semaine Sportive.
18. Tableau des Examens.
19. Feuilleton du L.U. : Le Ministère de l'Instruction publique (G. Compayré).

DERNIERES NOUVEAUTES MEDICALES ET SCIENTIFIQUES

L. Aubert : Précis d'examen en obstétrique et en gynécologie, 2 fr., net 1,75. Duhem : Traité d'Énergétique et de Thermodynamique, tome 1^{er}, br. 18 fr., net 16 fr.

Rénon Louis : Traitement scientifique pratique de la tuberculose pulmonaire, br. 4 fr., net 3,50.

Pellerin : Denrées alimentaires, préparation, fabrication, conservation, cart. 17 fr. 50, net 15 fr.

Emery E. : Traitement de la syphilis, cart. 4 fr., net 3,50.

Rohn : Nouvelle psychologie animale, broché 2,50, net 2,25.

Tuffier : Traitement du cancer inopérable (Monographie clinique), 1,25, net 1 fr. 15.

Haendel : La Pratique commerciale, cart. 5 fr., net 4,50.

Pascal : La démenée précoce, cart. 4 fr. net 3,50.

Baldwin James-Mark : Le Darwinisme dans les sciences morales, br. 2,50, net 2 fr. 25.

Laurent : Clinique chirurgicale, cart. 35 fr., net 31,50.

Fabre : Mœurs des animaux, br. 3 fr., net 3 fr.

Calmette, Imbeaux et Pottevin : Égouts et Vidanges, Ordu

INJECTIONS INDOLORES. — Parmi toutes les méthodes employées dans le traitement de la syphilis, celle des injections intra-musculaires profondes a acquis la première place à cause de son efficacité certaine, et de son dosage rigoureux de la qualité de mercure absorbé. Le seul reproche à faire à ce traitement est la douleur qu'il provoque, surtout chez les nerveux.

Pour laisser aux malades le secours d'un traitement aussi actif, les Laboratoires Dalin préparent des ampoules de bi-iodure de mercure indolore. Cette absence de douleurs dans les injections avec les Ampoules Dalin explique leur succès autant auprès des docteurs qu'auprès des malades.

Les Laboratoires DALIN, 1, rue de la Martinière, 3, place St-Vincent, à Lyon, préparent les AMPOULES DALIN BI-IOUDURE de Hg. INDOLORES et consentent les prix médicaux aux étudiants.

Bien formuler : BI-IOUDURE INDOLORE DALIN.

D^r R. T.

HYPNOTIQUE OU ANALGESIQUE ? — Il appartient aux malades de choisir entre les hypnotiques et les analgésiques, entre les médicaments qui apaisent la douleur en excitant au sommeil, ou ceux qui combattent l'hyper-sensibilité elle-même et s'attaquent aux causes de la production de la douleur. Nous préférons les médicaments analgésiques qui suppriment la sensibilité, la douleur aux hypnotiques. Le médicament connu sous le nom de **CACHETS RONZIERE** possède une action analgésique remarquable, durable et rapide. Ainsi s'explique la vogue des **CACHETS RONZIERE** indiqués dans tous les troubles douloureux, maux de tête, névralgies, odontalgies, rhumatismes et sciaticques, lumbagos, douleurs menstruelles et de l'âge critique. Leur absence de toxicité et d'accumulation autorisent leur emploi à tous les âges et les sexes.

CACHETS RONZIERE, 0 fr. 20 le cachet ; 2 fr. la boîte de 12. Toutes les pharmacies et en gros **PHARMACIE UNIVERSSELLE**, rue de la Bourse, 51, Lyon.

VIII D^r R. T.

Voulez-vous être bien habillés et pas cher ? Allez

Au Tailleur Moderne

55, Cours de la Liberté et Rue de l'Épée, 1

VOIR LES ETALAGES — EXPOSITION DES NOUVEAUX DE LA SAISON

Une réduction de 5/10 sera consentie à tout acheteur porteur de sa carte d'étudiant ou d'un n° de Lyon Universitaire

Compagnie Générale des PHONOGRAPHES PATHÉ

DÉPOT DE LYON : 15, Rue de la République

PATHEPHONE, PATHE-SALON, DISQUES DOUBLE FACE
24, 28, 35, 50 centimètres

PATHE-CONCERT

Envoi des Catalogues et Répertoires illustrés franco

Pour la Vente en Gros à 3, Quai de l'Hôpital, LYON

SAUVEZ VOS CHEVEUX

AVEC LE MERVEILLEUX

PÉTROLE HAHN

RÉGÉNÉRATEUR ANTISEPTIQUE

EN VENTE PARTOUT, PHARMACIENS, PARFUMIERS

GROS : F. VIBERT, CHIMISTE A. BERTHELOT, LYON

Echos des Spectacles

NOUVEAU-THÉÂTRE. — La Famille Pont-Biquet, repris ce soir, est un des meilleurs et des plus gais vaudevilles de Bisson ; il est de ceux qui forcent le rire. Les trois actes hilarants où évoluent le joyeux La Reynette, Mme et M. Pont-Biquet, Mathilde, Gabrielle, Toupance, Bouzu, Dagobert, ne se racontent pas, il faut les voir. C'est ce que le public va faire ce soir et jusqu'à lundi inclusivement, où la Famille Pont-Biquet, pour les dernières soirées de la saison, triomphera sous les bravos. Le spectacle commencera à 8 heures et demie, par le *Béguin de Rose*, vaudeville de M. Pierre Chaine, dont le succès persiste depuis une semaine. Dimanche, dernière matinée. Lundi, 1^{er} mai, adieu de la troupe, clôture annuelle.

THÉÂTRE CASINO-KURSAAL. — Mardi 25 avril a eu lieu la première représentation de *Via le Printemps* et depuis cette soirée triomphale, le Casino-Kursaal fait salle comble. La nouvelle revue est un spectacle vraiment intéressant qui ne se contente pas d'éblouir les yeux, mais encore de charmer souvent les oreilles, ayant, de plus, l'avantage d'être vu par tout le monde sans exception... *Via le Printemps*, de toutes les revues jouées cette saison, est de beaucoup la meilleure et MM. de Marsan, Tavault du Marais ont droit à toutes les félicitations pour leur œuvre vive et alerte, si parfaitement interprétée par une troupe superbement homogène, composée principalement de Mme Dhomas, une fantaisiste d'un talent incontestable ; de Miles Bely et Darns, gracieuses artistes, toutes deux

charmantes dans les rôles de la comédie et du comère ; Redna, à la voix superbe, ainsi que Rosellenn. Comme artistes hommes, tous sont artistes de premier plan, et contribuent, pour une bonne part au succès de la revue, ainsi que M. Carl Star, comédien de plus en plus apprécié du grand public, ainsi que M. Darnaud.

La nouvelle revue est un succès complet auquel rien ne manque pour être durable. Certaines mises en scène, divertissement de Bigarelli, danses des 24 Anglaises, enfin et surtout une musique jeune, pimpante et jolie du maestro Courtioux, qui va conduire pendant de nombreuses représentations *Via le Printemps* à des succès toujours nouveaux.

THÉÂTRE DE L'HORLOGE. — Nous sommes à la veille de la clôture de la saison 1910-1911 au charmant théâtre du cours Lafayette et on peut dire que pendant ces sept mois d'exploitation, les succès se sont succédé à l'Horloge avec de divertissantes pièces qui ont obtenu le plus chaleureux accueil, sans compter *La Revue de Lyon*, dont le colossal triomphe sera légendaire dans notre cité. Or, jusqu'au dimanche 30 avril courant, il n'est pas de spectacle plus attrayant que *La Princesse Mimie*, cette délicieuse opérette moderne qui, depuis trois semaines, fait les délices des dilettanti de la bonne musique. Dans ces trois actes, où se déroule une spirituelle et divertissante intrigue, on rencontre à chaque instant des situations très imprévues et fort comiques ; une interprétation bien supérieure, et dont nous avons déjà parlé, fait valoir cette pièce où l'on contemple de ravissants costumes féminins tels que les robes-pantalons, les bayadères, les robes ouvertes, les serveuses de champagne, les Miss Helyett, etc., le tout encadré dans de superbes décors bien de circonstance. On viendra en foule tous les soirs, à 8 heures trois quarts, voir cette *Princesse Mimie*, la reine des opérettes modernes. Dimanche, dernière matinée de la saison, et le soir, adieu de toute la troupe.

OLYMPIA MUSIC-HALL. — Dans quelques jours, ce superbe Eden de verdure

qu'est l'Olympia ouvrira ses portes et inaugurera la saison d'été ; chacun connaît ce splendide établissement, ancré en France, autant par ses vastes dimensions que par sa confortable installation, de toutes les places, et quelle que soit l'affluence, le spectacle qui se passe sur scène est visible pour tous. Or, à partir du vendredi 19 mai prochain, on aura donc tous les soirs le vrai programme de music-hall, où défilent de sensationnelles numéros, les plus grandes célébrités artistiques et des attractions de premier ordre. Dans notre prochain article, nous compléterons nos détails.

SCALA-BIOGRAPH. — Dans aucun autre établissement donnant les spectacles cinématographiques on n'est arrivé à la parfaite imitation des multiples bruits qui doivent se faire entendre pendant la présentation des scènes diverses composant un programme. Ce n'est qu'au Théâtre de la Scala que l'imitation des bruits est faite avec une perfection telle que les spectateurs restent parfois confondus d'un tel résultat. Il n'est aucun bruit qui ne soit imité, depuis le plus simple jusqu'au plus compliqué, donnant ainsi l'illusion complète de la vérité. Les spectateurs pourront du reste s'en rendre compte avec le programme qui sera donné du 1^{er} au 8 mai.

CINEMA-PATHE-GROLEE (6, rue Grolee). — Spectacle choisi pour les familles, actualités et toutes les nouveautés Pathé frères. Orchestre symphonique. En matinée, séances d'une heure, de 2 h. 30 à 8 h. 30. Le soir, grande séance, de 8 h. 30 à 11 heures.

CINEMA-MONCEY PATHE FRERES. 98, rue Dunois. — Représentation tous les soirs, à 8 heures. Jeudis, dimanches et fêtes, matinée à 2 h. 30. Tous les mardis, changement de programme.

L'ARTISTIC (Cinéma-Théâtre, 13, rue Gentil). — Tous les jours, matinée à 2 heures et demie, et soirée à 8 heures et demie. Films nouveaux : partie lyrique exécutée par des artistes et visions inédites.

AÉRO-ASPIRATEUR A. LONGHI

BREVETÉ S. G. D. G.

2, Grande-Rue de la Croix-Rousse

Appareil le plus simple et le moins coûteux (22 fr.) pour la ventilation des chambres et l'aspiration des poussières. Adopté par les Ministères de la Guerre, de la Marine, la Ville de Lyon, les Hôpitaux, et approuvé par la Faculté de Médecine.

Depuis 2 ans, plus de 3.000 installations.

Se place dans les gaines des cheminées froides ou chaudes ; la même gaine à chauffage peut servir en hiver pour l'aération. Notre aspirateur facilite l'évacuation des produits de combustion. Il est donc doublement hygiénique.

GUITINE BLANCHET

Hyposensibilisateur aux principes actifs de VITON ALBON

Objet pharmaceutique de la 3^e Ville de Lyon Médication

MÉDICAMENT NOUVEAU DE L'HYPERTENSION

qui remplace les iodures dans l'artériosclérose, les sténoses, la goutte, la néphro-sclérose, l'écoulement, les troubles du métabolisme, les accidents de la ménopause, les épistaxis de la puberté, le glaucome et surtout les hémoptyses des tuberculeux et les bronchites.

PILULES dosées à 0,05, 6 à 8 par jour entre les repas.

Dépôt : Pharmacie BLANCHET 5, pl. de Cordeliers LYON

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LABORATOIRES

Soufflage du verre

GUILLERNARD

34, rue Saint-Hippolyte, LYON

FOURNISSEUR DES ZACALITIS ET DES HOPITAUX

EXÉCUTEUR DES DESSINS ET CROQUIS

HIPPOSARCINE ROY

Suc musculaire intégral exprimé à froid, le plus riche en azote

Glycogène, hémoglobine, phosphates et fer. Une cuillerée à bouche

contient tous les principes actifs de 125 gr. de viande crue

Spécifique des tuberculoses, de l'anémie, de tout état de consommation, d'affaiblissement

précieuse dans les périodes de croissance, de grossesse, d'allaitement

GIVAUDAN, LAVIROTTE & Co, 8, Quai des Étroits, LYON

ECHANTILLONS SUR DEMANDE A MM. LES DOCTEURS

ANIODOL

LE PLUS PUissant

Antiseptique Désodorisant

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.

OBSTÉTRIQUE — CHIRURGIE — MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage courant.)

PUISSANCES (établies par M^r FOUARD, Ch^e à l'INSTITUT PASTEUR)

BACTÉRICIDE 23,40 sur le Bacille typhique

ANTISEPTIQUE 52,85

Celles du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE

remplace l'iodoforme

Echant^{ons} 5^{me} à l'ANIODOL 32, Rue des Mathurins, PARIS. — SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS.

Maison spéciale pour le transport

des Malades et des Blessés

A TOUTES DISTANCES

Par Voiture-Ambulance
Automobile
Chauffeur à la Vapeur
et du chauffeur
perfectionnement

Voitures-Ambulance
à chevaux
à Roues Pneumatiques
des
plus confortables

Jean MOUTIN

LYON, 6, quai Gailleton (Près la place de la Charité)

— Téléphone 28-70 —

ÉCOLE DE

Culture Physique

19, Place Bellecour, LYON

Méthode scientifique
du Professeur AUG. CLAUDE

SANTÉ — FORCE —
et BEAUTÉ PLASTIQUE

Augmentation du tonus musculaire, de la capacité
pneumonique et de la taille

DIMINUTION DE L'OBESITÉ

Leçons d'athlétisme
et de physiologie pratiques

ABONNÉS — SOUSCRIPTEURS

recommandés par le Lyon-Universitaire

P. MORAUD, 19-28, rue du Piat, Librairie, Papeterie, Imprimerie.

PAUL BIONDETTI, Bandagiste-Herniaire, Mécanicien-Orthopédiste, 71, rue de la République, Lyon.

Mme RAMBAUD-COLLET, pension de famille, rue Vendôme, 109-111-113, près cours Morand. Prix modéré.

AU CHINOIS

11, Rue Centrale, LYON

(Entre la rue Dubois et l'église St-Nizier)

Fabrique de PAPIERS PEINTS Imitation vitreaux

Spécialités d'articles lavables pour clinique, hôpitaux, chambres de malades, etc.

Papiers sanitaires lavables, Tekko (imitation soie), Solubra (toiles peintes), solides à la désinfection et à la lumière. — Sur demande envoi de collections.

UN PROGRÈS REEL

Le savoir, l'intelligence et l'activité peuvent se transformer en capital, par l'assurance sur la vie ; aussi cette forme merveilleuse d'Épargne se propage-t-elle très rapidement de nos jours.

Ce qui importe, c'est de rechercher la Compagnie qui offre le maximum d'avantages, puisque la nouvelle loi de contrôle les met toutes sur le même rang au point de vue de la sécurité.

LA MONDIALE, administrée par les Notabilités Financières et Industrielles du Nord, donne l'assurance au meilleur marché (tarif minimum imposé par le Ministère du Travail) et répartit en outre à ses assurés la totalité de ses bénéfices (11 % de la prime depuis sa fondation).

Elle donne, en outre, la police la plus claire et la plus libérale.

Pour tous renseignements, écrire ou s'adresser :

A M. H. DE LA GRANDVILLE, directeur, 70, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

GRANDS BAINS DES TERREUX

5, rue Sainte-Marie-des-Terreux (Près la rue d'Alger)

— LYON —

Établissement de 1^{er} ordre. Traitements et Bains médicaux, Frictions et Massages, Bains de Vapeur, Hydrothérapie complète.

Charles TRUGGI, Propriétaire

Photographie d'Art et d'Industrie

de MÉDECINE et de CHIRURGIE

CH. VOLATIER

Successeur de J. GARCIN

Maison fondée en 1855

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES DE PRÉCISION — FOURNITURES

50, rue Childébert (au 1^{er}) LYON

Annexe : Périscope du Grand-Théâtre

Le propriétaire-gérant : PAUL MALOT

Imp^{ression} WALTENER et Cie, 3, rue Stella, Lyon.

PANSEMENTS

et Fournitures Chirurgicales

Fournisseur des HOPITAUX

Dépôt des tissus hygiéniques TETRA, et des bandes de crêpe TETRA, les plus élastiques et les plus durables

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE ET ACCESSOIRES DE PHARMACIE

Bandages, Ceintures, Sangles, Bas à varices, etc., etc.

H. DAGAND 7, Rue de la Platière LYON

MAISON DE GROS

J^e DESHERTAUD

PHOTOGRAPHE

31, 35, Rue Victor-Hugo

LYON

Téléphone 39-03

FOURNITURES GÉNÉRALES

TRAVAUX, Développement, Tirage, Agrandissement

Conditions spéciales à MM. les Professeurs et Étudiants

PETITES DOUCHES LYONNAISES

Bains par Asperersion 0.30

4 ÉTABLISSEMENTS A LYON

48, rue de la République, 278, avenue de Saxe, 7, cours Lafayette, 7, grande rue de Guire.

MAISON DE FAMILLE

Confortablement installée

CHAMBRES ET PENSION SOIGNÉES

Pension à partir de 90 fr., au cachet 1.60

1, Quai Gailleton, LYON

Angle de la rue de la Barre

Bandages, Ceintures et Bas à Varices, Orthopédie, Prothèse

M. LACOMBE

Es-Contremaître de la Maison ROUGEMONT

Fournisseur des Hôpitaux et des Chemins de fer P.-L.-M.

LYON, 23, Rue Auguste-Comte, 23, LYON

Médaille de Collaborateur à l'Exposition de Lyon 1904

Teinture, apprêt et dégraissage

PERFECTIONNÉS

Pour hommes, dames et enfants

Maison RÉGÉNEUX-ARNAUDON

BELLE, Successeur

34, Rue Franklin, 34

— LYON —

Établissement fondé en 1840, ouvert à tous les Docteurs

MAISON DE CONVALESCENCE et de SANTÉ

Villa des Roses

62, Route de Francheville, Saint-Irénée, LYON

Téléphone N° 41-60

Grands Parcs avec Pavillons d'isolement pour le traitement des Maladies Nerveuses et de la Neurasthénie.

SOINS SPÉCIAUX POUR PERSONNES AGÉES

Connaissance — Cure de Régime — Hydrothérapie

Restaurant de la Place Gailleton

41, Rue Saint-Hélène

Près le pont des Facultés

J. BILLARD

PENSION DE FAMILLE

Depuis 70 francs par mois

FARINES POUR RÉGIMES

Diabète, dyspepsie, entérites, etc.

PAINS ET PÂTES AU GLUTEN

Légumes secs toujours renouvelés

H. LENOIR

12, Place de la Miséricorde, LYON

Hors Concours **DEMANDEZ PARTOUT LE SUC SIMON** Liqueur Select Très Digestive DÉLICIEUSE A L'EAU GLACÉE

"OMEGA"

20 fr. comptant, 10 par mois

Marius LECOMTE Fils

45, Quai de Retz, LYON

ANTISEPTIQUES LAROCETTE

VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

COTONS HYDROPHILES

Crêpes Larocette

Catguts, soies, produits stérilisés

Représentant : M. BOSSOT, 24, r. Lanterne, LYON

PRESSE A. PETIT

38, Boulevard des Brotteaux, LYON

100 gr. Viande Crue

DE BŒUF,

DE MOUTON

OU DE CHEVAL

DONNENT A FROID

50 gr. Suc Frais

AVEC LA

Orthopédie, Bandages

APPAREILS ORTHOPÉDIQUES EN TOUS GENRES

Ano. Mais^{ons} ACHARD-MILHET

E. DOUISSET, S^r

95, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

BANDAGE PNEUMATIQUE

BREVETÉ S. G. D. G.

Bas pour varices, Spécialité de ceintures sur mesures

L. LANDROZ

OPTIQUE EN TOUS GENRES

1, Place des Jacobins (au 1^{er}) LYON

de pince-nez sans monture

et de verres à double-foyer

TEINTURE et DÉGRAISSAGE

Travail soigné, Prix modérés

GLACAGE AMÉRICAIN DE FAUX-COLS et MARCHETTES

Deuil en 24 heures

MAISON AYBRAM

6, Avenue Berthelot, LYON

(Près le Pont du Midi)

ON LIVRE A DOMICILE

AMEUBLEMENTS DE TOUS STYLES

Location, Réparation, Installation

Maison V^o ROBIN & ses Fils

FONDÉE EN 1855

Atelier et Magasin : 38, Quai Gailleton, LYON

(Ancien Quai de la Charité)

Conditions spéciales pour les Étudiants et les membres de l'Université lyonnaise

GRAND ENTREPRISE LYONNAISE DE

HOUILLES, COKES ET AGLOMÉRÉS

Spécialités d'Anthracites Anglais, Belge, et Bois de chauffage

P. HONTA

19, RUE DE LA CHARITÉ

Entrepôts et Magasins : 1 et 3, Rue de Fleurbaeu

Prix spéciaux pour membres des Universités, Officiers, Étudiants

Etablissements

Typographiques

WALTENER & Co

LYON PARIS

3, Rue Stella, 3 | Place du Caire, 2

Tél. 15-39 | Tél. 138-36

IMPRESSIONS COMMERCIALES ADMINISTRATIVES ET DE LUXE

Actions - Obligations - Titres divers

CHEQUES

Imprimés en noir ou couleurs avec fonde de stéril

STATUTS, NOTICES, RAPPORTS

Livres en quelques heures

Albums, Catalogues

PRIX-COURANTS

Affiches de tous genres

RAPIDITÉ D'EXÉCUTION

DEFIANT TOUTE CONCURRENCE

COFFRES-FORTS BAUCHE

LYON

Rue Président-Carnot, 7

Imprimerie WALTENER & Co — LYON

THÈSES DE DROIT et de MÉDECINE

SUPPRESSION DES POMPES

DE TOUS SYSTÈMES

et Couverture des Puits ouverts

PAR LE

DESSUS de PUITS de SÉCURITÉ

ou ÉLÉVATEUR D'EAU

à toutes profondeurs

Les Docteurs conseillent, pour avoir toujours de l'eau saine, d'employer le

Dessus de Puits de Sécurité

qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents. Ne craint nullement la gelée pour la pose ni pour le fonctionnement, système breveté hors concours dans les Expositions, se plaçant sans frais, et sans réparations sur tous les puits, communal, mitoyen, ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre.

Prix 150 fr.

Paiement après satisfaction.

De plus est envoyé à l'essai et repris sans aucune indemnité si l'on n'est pas satisfait.

Envoi franco du catalogue ainsi que du duplicata du Journal Officiel concernant la loi sur les eaux potables votée et promulguée le 19 février 1902 et mise en vigueur le 19 février 1903.

S'adresser à MM. L. JONET & Co & RAISMES (Nord)

Membre de la Société d'Hygiène de France.

Fournisseurs de la Compagnie des chemins de fer du Nord, des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, et d'autres grandes Compagnies ainsi que d'un grand nombre de Communes.

Membre du Jury, Hors concours Ville de Paris, Exposition de 1900.

Fonctionnant à plus de 100 mètres. — NOMBREUSES RÉFÉRENCES

ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS